

Expéditeur : david roomy

Date : le 28 février 2012, 14 h 32

Destinataires : Paradis, Christian - Député; Moore, James - M.P.; Moore, James - M.P.; Thibeault, Glenn - M.P.; Angus, Charlie - M.P.; Armstrong, Scott - M.P.; Tykrone.Benskin@parl.gc.ca; Braid, Peter - M.P.; Cash, Andrew - M.P.; Dean.delmastro@part.gc.ca; Mike.lake@part.gc.ca; McColeman, Phil - M.P.; Moore, Rob - M.P.; Nantel, Pierre - Député; Regan, Geoff - M.P.; ~ Comité législatif loi C-11/
Legislative Committee Bill C-11

c.c. : David Roomy

Objet : L'incidence particulière du projet de loi C-11 sur les écrivains

Chers estimés députés,

Ayant vécu à Vancouver au cours des deux dernières décennies, j'en suis venu à apprécier profondément les écrivains de notre pays qui véhiculent je crois une partie importante, vivante et vitale de notre culture. Je crois que leurs droits et les nôtres à une rémunération financière et par conséquent leur survie à titre d'écrivains sont sérieusement compromis. Je vous demanderais de faire preuve d'un discernement tout particulier au moment d'envisager les amendements au projet de loi C-11, y compris les dispositions concernant « l'utilisation équitable ».

Je vous souhaite beaucoup de succès dans les services que vous rendez à tout l'électorat.

Bien cordialement.

David Roomy

(ancien auteur chez Penguin, psychothérapeute d'approche jungienne à la retraite et professeur)